

## **Compte rendu du conseil municipal du 26 avril 2019**

### **Commune de St Apollinaire de Rias**

#### **Présents:**

Pascal Bouit, Laurence Brunel, Nicole Chaudier, Nicole Chazel, Michel Cimaz, Michel Deloche, Alain Fluchaire, Jean-Marie Mengin, Valérie Pellegrin, Hervé Vignal.

**Absente excusée:** Geneviève Gréco. Procuration à Jean-Marie Mengin.

Jean- Marie nous donne des nouvelles de Geneviève, plutôt rassurantes puisqu'elle est rentrée chez elle après son séjour à l'Hôpital de Lamastre. Elle aurait pu être présente à ce conseil mais elle craignait qu'il soit trop long et qu'elle soit fatiguée.

**Secrétaire de Séance:** Nicole Chazel.

La séance est ouverte à 20 H 35. Déroulement de la séance suivant l'ordre du jour.

**\*Compte de gestion:** dressé par le percepteur ,il est absolument identique au compte administratif qui a été voté à l'unanimité lors du précédent conseil.

**\*Budget primitif 2019:** Comme pour le compte administratif ,ce budget a été examiné ligne par ligne avec, sous les yeux , les documents envoyés à tous les conseillers.

Proposition du budget.( Dépenses et recettes doivent s'équilibrer.)

-fonctionnement:

\*Recettes et dépenses: 191880,00 euros

-investissement:

\*Recettes et dépenses: 103726,00 euros .

Les taux d'imposition des impôts locaux n'augmenteront pas en 2019.

**Vote: le budget est adopté à l'unanimité .**

#### **\*Travaux appartement au dessus de la bibliothèque.**

Il faut envisager quelques travaux afin de rendre ce logement plus confortable ( salle de bain à rénover, peintures, porte à remplacer, isolation des combles).

**\*Élections européennes:** elles auront lieu le dimanche 26 mai. Pour la tenue de ces élections un tableau a été présenté aux conseillers. Après quelques modifications, un nouveau tableau sera adressé à chacun d'entre nous.

**\*Site communal:** il est en cours de construction.

**\*Reprise d'anciennes tombes au cimetière communal , création d'un columbarium et d'un jardin du souvenir.**

L'entreprise de pompes funèbres Chiéze est venue sur place pour nous établir un devis. Il a été prévu au budget la somme de 10 000 euros, le devis n'ayant pas été chiffré exactement par cette entreprise qui doit nous le transmettre sans tarder. Un catalogue nous a été remis pour choisir parmi les différentes réalisations dans les communes aux alentours. Nous l'avons feuilleté mais rien n'a été arrêté , nous attendons le devis.

.Au prochain conseil nous verrons de plus près cet aménagement qui est réclamé par un certain nombre d'habitants de notre commune.

**\*Marquage au sol sur le parking et au niveau du Temple , passage piétons.**

Ces travaux peuvent se réaliser , le sol du parking est maintenant lavé, sans quoi la peinture pour le marquage n'aurait pas tenu. Ils ne doivent pas tarder.

La séance se termine à 23h15.

**Prochain conseil municipal: vendredi 24 mai 2019 à 20h 30.**